

Listen to this article

“ Quand l’homme est mort, revivra-t-il? J’attendrais tous les jours de mon service, jusqu’à ce que (par la résurrection) *on vint me relever’*

Job XIV. 14 (Laus.)

Il y a dans l’homme comme un besoin inexprimable, un désir ardent que tout ne finisse pas avec la mort, il a l’intuition que la vie commencée maintenant doit quelque part continuer d’une façon quelconque. Chez quelques-uns cette pensée engendre la crainte. Ils se reconnaissent indignes de bonheur et craignent un avenir de maux: et plus ils le redoutent pour eux-mêmes et pour d’autres, plus ils y croient.

L’origine de cette espérance indicible en une vie future et de sa contre-partie, la crainte, se trouve, il n’y a point de doute, dans la condamnation du serpent, lorsque après la chute d’Adam dans le péché et la mort, l’Eternel promit que la postérité de la femme écraserait la tête du serpent. Cela laissait sous-entendre, et fut indubitablement compris ainsi, qu’une partie au moins de la famille adamique triompherait finalement de Satan, du péché et de la mort, dans lesquels il l’a conduite. Dieu encouragea évidemment une telle espérance, en parlant à Noé et par la bouche d’Enoch qui prophétisa, disant: *Voici, le Seigneur vient avec des milliers de ses saints. ”* Mais l’Evangile (la bonne nouvelle d’une délivrance de la mort qui au temps fixé par Dieu, doit être offerte à tous les hommes) semble n’avoir été clairement annoncé qu’à Abraham. A ce sujet, l’apôtre Paul s’exprime ainsi: *“Dieu a d’avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham disant: Toutes les nations seront bénies en toi* !” C’est donc dans une promesse divine faite à Abraham

153 Juillet 1908

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

la souche du peuple d’Israël, que nous devons voir la base de l’espérance judaïque d’une résurrection : en outre, comme plusieurs générations étaient déjà dans la tombe, cette bénédiction promise impliquait une vie future. Et lorsque, quelques siècles après, au temps de la captivité de Babylone , les Israélites furent dispersés parmi les nations, ils emportèrent certainement quelques fragments des promesses de Dieu et de leurs propres espérances, partout ou ils allèrent

Est-ce du contact avec ces idées judaïques, ou parce que l’espérance est un élément de la nature humaine, ou même de ces deux causes, il est de fait que le monde entier croit à une vie future, et presque tous les hommes partagent l’espoir qu’elle durera éternellement. Mais de telles *espérances* sont encore loin de *prouver* la justesse de la doctrine: même les promesses de L’A. Testament, faites aux Juifs, se prononcent par trop vaguement à cet égard pour qu’on puisse en constituer le fondement d’une foi solide et moins encore d’une “théologie dogmatique ”.

Ce n’est que lorsque nous trouvons, dans le N. Testament, les déclarations claires et positives de notre Seigneur et plus tard celles non moins claires des apôtres sur ce sujet important de la vie éternelle, que nous commençons à échanger ces vagues espérances contre de positives convictions. Dans leurs paroles, nous avons non seulement des déclarations positives en ce qui regarde la possibilité l’une vie future pour tous, mais aussi la philosophie de la vie et la manière de l’atteindre et de la maintenir y sont exposées comme nulle part ailleurs.

Plusieurs n’ont pas remarqué ces points et sont par conséquent “faibles dans la foi”. Voyons un peu ce que cette philosophie pour nous convaincre plus que Jamais que par la prévoyance de notre sage et sublime Créateur, la vie future — que dis-je — la vie éternelle a été rendue *possible* pour chaque membre de la famille humaine.

Commençons à examiner les conditions sous lesquelles, dans le Nouveau Testament, la vie éternelle se présente à nous. Nous trouvons, à notre étonnement, indiqué clairement que de nous-mêmes et en nous-mêmes nous n’avons rien qui nous donne la moindre prétention à une vie éternelle; mais que la vie de notre race a été totalement perdue par la désobéissance de notre premier père Adam; que, quoiqu’il fût créé parfait et propre à vivre éternellement, le pêché de ce dernier lui apporta non seulement le salaire qui en est la conséquence — la mort —*, m*ais que

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

ses enfants naquirent aussi sous une condition mortelle et devinrent par atavisme héritiers de la mort. La loi divine est, comme son auteur, parfaite; parfaite aussi fut sa créature (Adam) avant qu’elle péchât. — Dieu n’approuve que ce qui est parfait et voue à la destruction tout ce qui est imparfait. Dés lors, la race d’Adam, “née dans l’iniquité et conçue dans le pêché”, n’a aucun droit à la vie éternelle en dehors des conditions renfermées dans le N. Testament appelé *l’Evangile:* — la bonne nouvelle d’un chemin frayé par Christ, et que peuvent suivre tous ceux de la famille adamique qui veulent en profiter pour retourner de la chute à la perfection.

La pensée dominante de cette espérance de la réconciliation avec Dieu, et partant de la vie éternelle, est renfermée dans les déclarations que “*Christ est mort pour nos péchés”* et qu’“*il est ressuscité pour notre justification”* : car *“l’homme, Jésus-Christ, s’est donné lui-même en rançon, [* prix correspondant] *pour tous”.* Adam et la postérité, qui, lorsqu’il pécha, était encore en lui et participait d’une manière naturelle à sa semence, ont été *“rachetés par le précieux sang de Christ”.* Mais si la grâce de Dieu a été prévue abondamment *pour tous,* elle n’est cependant applicable *a aucun* en dehors de certaines conditions, savoir: que chacun accepte Christ comme son Rédempteur et que par Lui il devienne victorieux du péché afin de vivre dorénavant en parfait accord avec Dieu et sa justice. C’est pourquoi l’Ecriture nous apprend *que “le don de Dieu c’est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur”.* — Rom. 6 : 23.

Les passages scripturaires suivants sont très clairs à ce sujet. *“Celui qui a le Fils a la vie* [le droit, le privilège ou la concession à la vie comme don gratuit de Dieu]”: *“mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie* [parfaite]”. — 1 Jean 5: 12; Jean 3 : 36.

Nul ne peut obtenir la vie éternelle si ce n’est par Christ, le Rédempteur et Dispensateur de la vie, destiné à cet effet: et la vérité, qui nous fournit l’occasion de manifester la foi et l’obéissance et de saisir ainsi la vie éternelle”, est appelée “l’eau vive ” et “le pain de vie ” (Jean 4:10—14: 6 : 48. 51). Cette vie éternelle ne sera accordée qu’à ceux qui, lorsqu’ils en seront instruits et connaîtront les conditions pour y avoir accès, les accepteront et marcheront d’une manière conforme à l’esprit de sainteté. Ils la moissonneront comme un don de récompense. — Gal. 6:8. 9; Rom. 6 : 23.

Pour obtenir cette vie éternelle, il nous faut devenir des “brebis” du Seigneur et suivre la voix, les instructions du bon Berger. — Jean 10 : 26 -28; 17 : 2, 3.

Personne ne sera forcé d’accepter ce don : au contraire, il faut que tous ceux qui veulent le remporter fassent des efforts pour y parvenir en saisissant la vie éternelle. 1Tim. 6:12.

C’est donc une espérance et non la vie réelle que Dieu nous donne maintenant: l’espérance de pouvoir l’atteindre finalement, parce qu’il nous a préparé un chemin en Christ, le justificateur de tous ceux qui croient véritablement en Lui et l’acceptent.

Non seulement notre Seigneur Jésus nous racheta par la grâce de Dieu, en sacrifiant sa vie pour la nôtre, mais il devint aussi notre souverain sacrificateur, et comme tel il est maintenant *pour tous ceux qui lui obéissent, l’auteur* [la source] *du salut éternel* ” (Hébr. 5 : 9*). “Et c’est ici la promesse que lui-même nous a faite: la vie éternelle”* (1 Jean 2 :25). “*Et voici le témoignage: c’est que Dieu nous a donné la vie éternelle* [maintenant par la foi et par l’obéissance et peu a peu dans l’actualité. “quand lui qui est notre vie apparaîtra ”], et cette vie est en son Fils. Qui a le Fils a la vie; qui n’a pas le Fils de Dieu n’a pas la vie.” — 1 Jean 5: 11—12.

Cette vie éternelle rendue accessible à Adam et à toute sa postérité par notre Créateur, au moyen du Sauveur et Seigneur, est destinée et promise à ceux-là seulement qui sont fidèles et obéissants. Cette espérance deviendra pour eux une réalité lors de la résurrection.

On remarquera que les promesses formelles de la parole de Dieu différent sensiblement de la philosophie humaine sur le même sujet. Celle-ci prétend que l’homme doit

154 Juillet 1908

s’attendre à une vie future et cela simplement parce qu’il l’espère, ou encore parce qu’il la redoute. Mais craintes et espérances ne sont assurément pas des arguments positifs. Il n’y a pas de raison non plus pour croire qu’il existe quelque chose dans l’homme qui doive vivre éternellement; — rien dans l’organisme humain n’autorise

cette croyance.

Notre façon scripturaire d’envisager ce sujet, ne saurait se prêter à aucune pensée de ce genre. L’Ecriture en effet considère notre existence, comme un “don de Dieu ” et non comme une possession inaliénable de nous-mêmes. Cela n’est que raisonnable. En outre, le point de vue biblique écarte une grande et sérieuse difficulté que présente l’idée de la philosophie païenne; car évidemment le philosophe païen s’écarte de la vérité en s’imaginant que l’homme ne peut périr, qu’il doit vivre éternellement, puisque, d’après ce qu’il dit, la vie éternelle ne serait pas un don de Dieu, à l’instar de la Bible, mais plutôt une qualité inhérente à tout homme. Cette philosophie ne donne pas seulement l’existence à perpétuité à ceux qui l’emploieraient bien et auxquels elle serait une bénédiction, mais aussi à ceux qui n’en feraient pas bon usage et auxquels elle serait une malédiction. Les Ecritures, comme nous venons de le démontrer, enseignent au contraire, que ce don inestimable (la vie durable à tout jamais) sera donné à ceux qui croient et qui obéissent au Rédempteur. D’autres, auxquels ce don serait préjudiciable, non seulement ne le possèdent pas maintenant, mais ne l’atteindront jamais. *“ Car le salaire du péché c’est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c’est la vie éternelle en Jésus-Christ, notre Seigneur.”* Les méchants (tous ceux qui après être parvenus à une pleine connaissance de la vérité, se montrent rebelles) seront exterminés du milieu du peuple, dans la mort seconde. Ils seront comme s’ils *n’eussent jamais existés,* ils seront *retranchés; ils périront* et *s’évanouiront en fumée.* “Une ruine éternelle” sera leur sort, une destruction qui durera pour toujours, de laquelle il n’y aura plus de relèvement, ni de résurrection. Ils subiront la perte de la vie éternelle avec ses joies, ses délices et ses bénédictions, perte de tout ce que les fidèles posséderont. Rom. 6:23; Act. 3:23; Job 10:19; Ps. 37:9, 20; 2Thess. 1 :9.

C’est un don d’inestimable valeur que celui de la vie éternelle; ceux-là seuls, qui l’ont saisi fermement par le moyen de la foi peuvent se considérer heureux et bien équilibrés: et peuvent avec profit surmonter les difficultés du combat de la vie qui fait rage maintenant.— 1 Tim. 6: 12.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Une distinction et une différence.

Après avoir examiné l’espérance de l’immortalité dans la compréhension ordinaire de ce mot, et avoir trouvé que la vie éternelle est un don gratuit de Dieu préparé pour tous les descendants d’Adam qui veulent bien l’accepter, “ en son propre temps ”, dans les conditions du N. Testament, nous pouvons faire un pas de plus et montrer que la vie éternelle et l’immortalité ne sont pas des termes synonymes comme on le suppose généralement. Le mot “immortel” signifie plus qu’avoir la faculté ou la force de vivre éternellement; et d’après les Ecritures, des millions peuvent finalement jouir de la vie éternelle, et seulement un “petit troupeau ” possédera l’immortalité.

Cette dernière est un élément ou une qualité de la nature divine, mais non pas de la nature humaine ou angélique, ou de toute autre nature. Et c’est parce que Jésus et son “petit troupeau” , “soit épouse” seront rendus “participants de la nature divine” (2 Pierre 1: 41 qu’ils formeront des exceptions d’entre toutes les autres créatures dans le ciel et sur la terre, “immortel” veut dire: *non mortel,* non sujet à la mort, impérissable, ayant la vie à toute épreuve. Tout être qui tire son existence d’un autre, ou qui dépend de conditions, commue nourriture, lumière, air, etc » n’est pas immortel. Cette qualité n’est inhérente qu’à Jéhovah, le Père éternel seul, ainsi qu’il est écrit: *“Le Père a la vie en Lui-même”* (Jean 5 : 26), la vie dans le plus haut sens du mot.. Il “possède seul l’immortalité” (1 Tim. 6 16), comme qualité innée ou originelle de son être. Les passages cités étant d’une autorité décisive à ce sujet, nous pouvons savoir, au-dessus de toute autre conception, que les hommes, les anges, les archanges et même le Fils de Dieu (avant d’avoir été fait chair et pendant ce temps) ne furent point immortels, mais bien mortels. Toutefois il ne faut pas interpréter le mot “mortel” dans le sens de: commencement de mort, mais plutôt de possibilité de mort, la vie dépendant entièrement de Dieu pour sa continuation. Les anges, par ex » n’étant pas immortels, pourraient être détruits, s’ils devenaient rebelles envers le sage, juste et bienveillant gouvernement de Dieu. C’est en Lui (en sa providence) qu’ils ont la vie, le mouvement et l’être. De Satan, un ange de lumière devenu rebelle, nous avons, en effet, une claire déclaration qu’il sera détruit (Hébr. 2 :14) Ceci ne prouve pas seulement que Satan, le diable, est mortel, mais aussi que la nature angélique est une nature mortelle, pouvant

encourir la peine de la destruction. Quant àl’homme, il *fut “fait un peu moindre, que les anges”* (Ps. 8: 6), de là également mortel, comme cela est prouvé abondamment, par le fait que les hommes meurent, l’un après l’autre, depuis 6000 ans, et que même les saints en Christ sont exhortés à rechercher l’incorruptibilité. Rom. 2:7.

Dès lors Adam ne devint pas mortel par suite du péché, mais il fut créé mortel: il était de par sa nature même sujet à la condamnation de la mort; cette dernière était de tout temps chez lui une possibilité et pouvait devenir une réalité. S’il avait été immortel, rien n’eut pu le détruire; puisque comme nous l’avons vu, l’immortalité implique la non-sujétion à la mort: dans cet état la mort est donc une impossibilité.

Quel fut l’état d’Adam, avant qu’il pêchât? De quelle manière fut-il atteint par la malédiction? Autrement dit: Quelle vie avait-il à perdre, s’il a été créé mortel? La seule réponse admissible c’est qu’avant la chute d’Adam, de regrettable mémoire, son état de vie était semblable, sinon pareil à celui des anges: il avait la vie en pleine mesure — la vie durable — que, par une continuelle obéissance envers Dieu, il eût pu conserver à tout jamais. Aussi la menace de Dieu “mourant tu mourras” *(litt.* de Gen. 2: 17 – *Cramp.)* n’avait de signification que parce qu’Adam n’était pas immortel, qu’il n’avait pas “la vie en lui-même”, mais dépendait des conditions de grâce et de bienveillance divines pour la continuation de sa vie. S’il eu été immortel, La sentence de Dieu

155 Juillet 1908

eût été une sentence inutile ou dénuée de sens. C’est douc la vie parfaite qu’Adam possédait en Eden et qu’il perdit par sa désobéissance: il mourut. Après que le Dieu Jéhovah “qui seul possède l’immortalité”. ou “la vie en lui-même” et de qui sont toutes choses eut créé des êtres divers (à sa propre ressemblance, morale et intellectuelle, mais mortels et ne participant pas de sa nature divine), il déclara vouloir instituer une création nouvelle, une classe d’êtres qui seraient non seulement faits à sa ressemblance mentale et morale, mais à “l’image empreinte de sa personne” et qui participeraient de sa propre nature dont l’immortalité est un des principes essentiels. — 2 Pier. 1: 4.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Tout émerveillés nous nous demandons à qui doit être conféré ce grand honneur et cette distinction? à des anges, peut-être à des chérubins ou à des séraphins? — Non, mais au “Fils unique du Père, “à l’unique Engendré” (Jean 1 : 14). “afin qu’en toutes choses, il tienne, lui (qui fut toujours le Fils obéissant), la primauté” (Col.18 *Laus.)* Mais avant d’être honoré si haut, il dut être éprouvé et se montrer “digne ” d’une si grande distinction et d’une si haute élévation “au-dessus de ses compagnons ” (Ps. 45 : 71. Cette épreuve, Dieu l’avait en vue, lorsqu’il prononça la sentence de la mort sur Adam et les enfants qui étaient dans ses reins: cette épreuve consistait en ce que Christ, devait donner sa vie, comme prix de la rançon d’Adam et de ceux qui comme lui perdirent aussi la vie par sa transgression. Il se trouva être à la hauteur de l’épreuve et remporta le prix, “la nature divine”, “la vie en lui-même”. “l’immortalité”.

Considérez celui qui, en vue de la joie qui lui était proposée, a enduré la croix, ayant méprisé la honte, et, qui est maintenant assis à la droite (à la place de faveur) du trône de Dieu. Il était riche, mais il s’est fait pauvre pour nous. Mais il était nécessaire qu’il devint homme de façon à pouvoir donner une rançon équivalente. En conséquence il s’est dépouillé lui-même, en prenant la forme de serviteur, se rendant semblable aux hommes et avant paru comme un (simple) homme, il s’est abaissé lui-même, s’étant rendu obéissant jusqu’à la mort, à la mort la plus ignominieuse, à la mort de la croix. *“C’est pourquoi aussi Dieu l’a souverainement élevé* [à la nature divine promise, lors de sa résurrection], *et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom* [le nom de Jéhovah excepté. 1 Cor. 15 : 27].” — Hébr. 12 : 2, 3; 2 Cor. 8:9; Phil. 2:7—9.

“Digne est l’Agneau, qui a été égorgé, de recevoir la puissance et la richesse, et la sagesse, et la force, et l’honneur, et la gloire et la bénédiction.” — Apoc. 5: 12.

Mais il y a plus: la richesse de la grâce divine ne s’arrête pas avec l’exaltation de Jésus: elle a déterminé que ce Prince doit amener beaucoup de fils “à la gloire, à l’honneur et à l’immortalité” (Hébr. 2: 10; Rom. 2 : 7) (chacun peut donc devenir une “empreinte”, ou ressemblance spirituelle du “ Premier-né”). Grandiose leçon de la souveraineté divine en même temps que sublime contradiction à toute autre théorie évolutionniste, Dieu résolut d’appeler àcette place d’honneur, comme “épouse” et “femme le l’Agneau” (Apoc. 21: 2. 9) quelques-uns des pécheurs

rachetés par le précieux sang de l’agneau et non des anges et des chérubins! Dieu fixa le nombre de ceux qui seront ainsi élevés (Apoc. 7:4; Rom. 8: 17) et arrêta quels doivent être leurs traits caractéristiques s’ils veulent rendre fermes leur appel et leur élection à une place dans cette troupe qui doit être si infiniment honorée: tout le reste est laissé à Jésus, qui agit maintenant comme le Père agissait auparavant. — Jean 5 : 17.

Le présent siècle, l’âge de l’Evangile, depuis la Pentecôte jusqu’au temps présent, est la période pour la sélection de cette classe élue, nommée diversement “l’Eglise”, le “corps de Christ”, le “sacerdoce royal”, la “semence d’Abraham” (Gal. 3 : 29), etc. il est encore permis au mal de régner dans le but de développer ces “membres du corps de Christ” et leur fournir l’occasion de sacrifier tout leur être au service de celui qui les racheta avec son précieux sang. Par suite ils peuvent ainsi développer dans leur cœur, sa ressemblance spirituelle, de telle sorte qu’à la fin de l’âge, quand ils seront présentés au Père par leur Seigneur et Rédempteur, Dieu voie en eux “l’image de son Fils”. — Col. 1 : 22; Rom. 8 : 29.

De même que la gloire, l’honneur, l’immortalité et toutes les propriétés de la nature divine ne furent point conférés à “l’Unique Engendré” jusqu’à ce qu’il eût couronné sa carrière par l’accomplissement de son sacrifice et prouvant son obéissance par la mort, il en est de même pour l’Eglise, son épouse, traitée comme un tout collectif. Commue notre Seigneur, Prince et Premier né, “entra dans sa gloire” lors de sa résurrection; comme il participa pleinement à la nature divine, en devenant “le premier-né d’entre les morts” étant né de l’esprit: comme il fut alors souverainement élevé au trône et à la plus haute faveur (“à la droite de Dieu”) ainsi il a promis que l’Eglise, son épouse, sera changée lors de la résurrection et par sa puissance de la nature humaine à la nature divine. Et ainsi nous lisons par rapport à“la résurrection” de l’Eglise: *“Semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité: il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire; il est semé an faiblesse, il ressuscite en puissance; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel.” — 1* Cor. 15 : 42—44, 49.

0ffrir la vie éternelle à chacun, durant le règne millénaire, aux conditions de la nouvelle alliance, scellée par le précieux sang de l’Agneau, c’est là le plan divin du salut pour tout homme. Mais il n’y a nulle part le moindre indice nous autorisant à

croire que l’immortalité, la nature divine, ait été en aucun temps offerte ou accordée à quelqu’un hormis l’Eglise élue de l’ère évangélique, au “petit troupeau”. Pour les autres, de la race adamique, l’offre consistera dans le “rétablissement” (Actes 3: 19—21) à la vie, à la santé et à la perfection de la nature humaine, perdue par Adam. Et lorsqu’à la clôture du règne des mille ans, tous les obéissants du genre humain auront atteint ce qui s’est perdu en *Adam et racheté par Christ,* alors tous remplis d’une pleine connaissance et de l’expérience, et partant parfaitement capables de subir l’épreuve, seront sérieusement éprouvés, et cela individuellement à l’exemple d’Adam; et ceux-là seuls qui seront trouvés en parfaite harmonie intérieure et extérieure avec Dieu et ses justes ordonnances auront la capacité de vivre au delà du règne millénaire, de franchir le seuil de l’éternel avenir ou “monde sans fin ” -— les bienheureux siècles à venir.

156 Juillet 1908

Tous les autres seront détruits dans la mort seconde, “exterminés du milieu du peuple”. — Actes 3 23.

Quoiqu’il soit vrai qu’il n’y aura plus de mort, ni deuil, ni cri; les vainqueurs de l’âge du Millénium ne seront pas pour cela couronnés de l’immortalité, mais ayant formé leurs caractères en parfait accord avec Dieu et la justice, ils auront appris à discerner entre le bien et le mal et leurs conséquences, ils auront subi des épreuves à la suite desquelles il leur sera démontré qu’ils ne voudraient plus pécher, même si l’occasion s’en présentait et qu’il n’y eut point de châtiment prescrit, ils n’auront pas la vie en eux-mêmes, mais seront toujours dépendants de la prévoyance divine pour la subsistance et la vie. — Voyez Matth. 5:6; Apoc. 21:6, 7; 7:16 et 17; 22:1—2.

Contemplé à cette lumière scripturaire, le sujet de l’immortalité devient très lumineux. Il laisse le chemin ouvert au don général de Dieu: il montre clairement que la vie éternelle parviendra à tous ceux que le Rédempteur trouvera l’acceptant volontiers, aux seules conditions en vertu desquelles elle leur sera en bénédiction, il laisse également ceux qui s’en montrent indignes sujets au châtiment toujours énoncé par le grand Juge de tous, savoir : *“L’âme qui pèche, c’est celle qui mourra”* (Ez. 18 : 4, 2). *“Celui qui est rebelle au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu* (la malédiction, *la mort), demeure sur lui.”* — Jean 3: 36.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Nous trouvons donc de nouveau que sur ce sujet, comme sur d’autres, la philosophie de la Parole de Dieu est à la fois plus profonde, plus claire et beaucoup plus raisonnable que les théories et les systèmes païens.

Loué soit Dieu, pour sa Parole de vérité! Que tous les cœurs bien disposés à l’accepter, comme telle » louent l’Eternel